

Séance d'installation du PETR Sélestat Alsace Centrale du 19 mai 2026 **Liste des délibérations examinées en séance**

Articles L.2121-25, L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Délibération n° 1

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 09
— Présents ou remplacés : 42 ⇨ Procurations : 05

- Délibération n° 2026-05-19-01 Election du Président (Régime ORSATI)

-

⇨ Monsieur Patrick BARBIER est élu président

Délibération n° 2 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 09
— Présents ou remplacés : 42 ⇨ Procurations : 05

— Délibération n° 2026-05-19-02 Détermination du nombre de vice-présidents et de la composition du Bureau (Patrick BARBIER)

— *Adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 3 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 09
— Présents ou remplacés : 42 ⇨ Procurations : 05

— Délibération n° 2026-05-19-03 Election des vice-présidents (Patrick BARBIER)

⇨ 9 vice-présidents ont été élus :

- 1^{er} vice-présidente : Noëllie HESTIN
- 2^{ème} vice-président : Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
- 3^{ème} vice-président : Serge JANUS
- 4^{ème} vice-président : Olivier SOHLER
- 5^{ème} vice-président : Alain MEYER
- 6^{ème} Vice-président : Robert ENGEL
- 7^{ème} Vice-président : Michel BUTSCHA
- 8^{ème} Vice-président : Marc ENSMINGER
- 9^{ème} Vice-président : Nicolas LOGEL

Délibération n° 4 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 42

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 09
⇒ Procurations : 05

Délibération n° 2026-05-19-04 Election des autres membres du Bureau (Patrick BARBIER)

⇒ 7 autres membres du Bureau ont été élus

- Membre du bureau n° 1 : M. Denis DIGEL
- Membre du bureau n° 2 : Mme. Camille VOGEL
- Membre du bureau n° 3 : Mme Aude ROMILLY
- Membre du bureau n° 4 : M. Jean-Marc BURRUS
- Membre du bureau n° 5 : M. Xavier MARCHAL
- Membre du bureau n° 6 : Mme Monique HOULNE
- Membre du bureau n° 7 : M. Alexandre KRAUTH

Délibération n° 5 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 42

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 09
⇒ Procurations : 05

— Délibération n° 2026-05-19-05 Lecture de la Charte de l' élu local (Patrick BARBIER)

— *Le comité Syndical prend acte de la lecture de la charte de l' élu local*

Délibération n° 6 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 42

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 09
⇒ Procurations : 05

— Délibération n° 2026-02-19-06 Délégations au Bureau et au Président (Patrick BARBIER)

— *Adoptée à l'unanimité*

Le Président,
Patrick BARBIER

Sélestat, le 26 mai 2026

